



# Informations concernant l'Université du troisième âge (UTA)

## Ouverture de dossier

Si vous n'avez jamais suivi de cours à l'UTA, vous devez remplir le formulaire « **Ouverture de dossier** » disponible sur notre page d'accueil : [www.uqtr.ca/uta](http://www.uqtr.ca/uta).

Lorsque votre profil aura été créé par l'UTA (*dans un délai de 48 heures ouvrables*), vous recevrez un premier courriel avec un code et un mot de passe pour la bibliothèque de l'UQTR. Vous recevrez ensuite un deuxième courriel avec votre code d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe pour vous inscrire en ligne aux formations de l'UTA.

Notez que ces codes demeureront les mêmes pour toutes vos inscriptions ultérieures. Si vous avez déjà suivi un cours à l'UTA, vous pouvez passer directement à l'inscription sans avoir à remplir le formulaire.

## Notes de cours

Aucun travail ou examen ne sont exigés à l'UTA. Les photocopies des notes de cours sont donc facultatives et à la charge de l'apprenant. La disponibilité des notes de cours est laissée à la discrétion du formateur.

## Carte étudiante

Vous pouvez vous procurer votre carte d'identité au centre de ressources multiservice (CRMS). Vendue au coût de 11,20 \$, la carte est valide pour une période de 5 ans. En cas de perte, le coût de remplacement est également de 11,20 \$.

## La carte d'identité est obligatoire pour :

- ① L'achat d'un laissez-passer STTR qui permet d'utiliser tous les circuits d'autobus;
- ② L'achat d'un permis de stationnement;
- ③ La connexion au réseau sans-fil de l'UQTR;
- ④ L'emprunt de volumes à la bibliothèque de l'UQTR;
- ⑤ Toutes les transactions effectuées au Centre de ressources multiservice (CRMS).

**Situé dans le hall Gilles-Boulet, le comptoir du CRMS est ouvert du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h, et de 13 h 30 à 16 h.**

- ▶ **Téléphone : 819 376-5011**
- ▶ **Sans frais : 1 800 365-0922**
- ▶ **Courriel : [crmultipleservice@uqtr.ca](mailto:crmultipleservice@uqtr.ca)**

# ST-TITE

## OFFRE DE COURS ET CONFÉRENCE

### **UTA0453 Histoire de peur : lumières et ténèbres**

Pierre Letarte, enseignant au Cégep de Trois-Rivières en histoire et géographie

Mercredi, de **9 h 30 à 12 h**, du **5 février au 25 mars 2020** (8 semaines de 2 h 30)

**Coût : 120 \$**

Local : Centre Armand-Marchand (375, rue Adrien-Bélisle, St-Tite)

Dans Histoire de peur : lumières et ténèbres, nous tenterons de comprendre ce qui pousse l'humain à d'étonnantes contradictions. Comment peut-il à la fois être composé du meilleur et du pire? Quels sont les multiples paradoxes d'Adolf Hitler, de Gandhi, de Mère Teresa et de Picasso? Le Saint-Siège et le bouddhisme ont-ils toujours prôné l'exemple? L'histoire saura nous dire.

### **CNF0415 Le Canadien et la Nouvelle-France. « Et si nous n'étions déjà plus des Français »**

Michel Périgny, enseignant retraité en histoire

Mercredi, de **9 h 30 à 11 h 30**, le **1<sup>er</sup> avril 2020** (1 semaine de 2 h)

**Coût : 12 \$**

Local : Centre Armand-Marchand (375, rue Adrien-Bélisle, St-Tite)

Dès les tous débuts de la colonisation de la Nouvelle-France, le colon français fut confronté à un univers complètement différent de ce qu'il vécut auparavant. L'immensité du territoire ainsi que la quasi-absence de contrainte sociale ont façonné un homme nouveau : le « Canadien ». Jamais ce dernier ne deviendra un paysan soumis. Il sera durant toute l'époque française, un habitant libre et propriétaire de ses biens. Ses rapports avec l'amérindien furent toujours plus étroits qu'avec ceux de la mère patrie. Tout le long du régime français, cette indépendance du Canadien le distancera inexorablement des valeurs profondes de la mère patrie. Cette brisure culturelle avec la France fut peut-être même à l'origine d'un désintéressement total de la France face à la terrible agression de l'Angleterre qui détruisit complètement la colonie.

# **RÉSUMÉ DES RÈGLES RELATIVES À L'UTA**

## **Confirmation d'inscription**

Aucun courriel n'est expédié pour confirmer l'inscription à une formation. Le personnel de l'UTA communiquera avec vous uniquement si l'activité choisie est annulée.

## **Droit de scolarité**

Les droits de scolarité indiqués dans cette brochure ou sur le site Internet doivent être acquittés dès la réception de l'état de compte émis par l'UTA de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

## **Modification du choix d'une activité**

À moins d'indication contraire, les apprenants ont la possibilité de modifier leur choix de formation avant le début des formations.

## **Abandon d'une activité et annulation de facturation**

L'apprenant qui désire abandonner une activité de formation doit en informer l'UTA AVANT le début de celle-ci. Dans ce cas, aucuns frais ne seront exigés.

Si l'abandon est fait après le début des activités, la totalité des droits de scolarité sera exigée. Des raisons de santé seulement (certificat médical à l'appui) pourront justifier le remboursement des droits de scolarité dans le cas d'un abandon qui survient après le début d'une activité.

## **Annulation d'une activité**

L'Université du troisième âge (UTA) se réserve le droit d'annuler toute activité à l'horaire. Dans ce cas, les personnes inscrites sont informées personnellement et les droits de scolarité sont remboursés ou annulés.

## **Matériel requis**

Tout matériel requis dans le cadre d'une activité, y compris les photocopies des notes de cours, est au frais de l'apprenant.



Université du Québec  
à Trois-Rivières

3351, boulevard des Forges, C.P. 500  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
Téléphone: 819 376-5011, poste 2109  
Sans frais: 1 800 365-0922, poste 2109  
Courriel: [uta@uqtr.ca](mailto:uta@uqtr.ca)